

Les gymnases vont pousser et absorberont 4000 élèves

Planification En plus de l'ouverture d'un établissement à Renens en 2017, trois autres écoles postobligatoires sont prévues à Aigle, à Rolle et à Echallens à l'horizon 2030

Philippe Maspoli

Plusieurs mois avant chaque rentrée scolaire, le casse-tête commence pour les directeurs. Les gymnases (maturité ou école de culture générale et de commerce) n'échappent pas au défi de la répartition des élèves, qui augmentent année après année. La rentrée 2012-2013 s'annonce rude: il faudra compter avec l'arrivée de 200 jeunes supplémentaires - soit huit ou dix classes de plus dans l'ensemble du canton - sur un peu plus de 10 000 actuellement répartis dans onze établissements et 464 classes. «La situation est sous contrôle. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de problème, mais il est en tout cas faux de dire qu'on manquera de place à la rentrée», assure Séverin Bez, directeur de l'enseignement postobligatoire.

Du côté de certains directeurs, il y a eu des mouvements de mauvaise humeur. «Lorsque nous avons annoncé les 200 élèves supplémentaires, cela a provoqué un choc. Mais les directeurs m'ont présenté leurs plans d'ouverture de classes et je les ai validés. Les postes d'enseignants seront bientôt mis au concours», déclare Séverin Bez.

Impatience un peu partout

La situation est tendue en plusieurs endroits. A Nyon, près de 1500 élèves s'entassent, en partie dans des pavillons, dans un établissement conçu pour 800 élèves. En 2010, les députés de La Côte ont donné de la voix pour que le projet d'agrandissement soit enfin réalisé. Après d'intenses recherches d'économies, le premier coup de pioche de ce chantier à 52 millions de francs sera donné le 23 mars prochain. L'ouverture est prévue par étapes entre 2013 et 2016.

Autre point d'achoppement, Burier, dans l'Est vaudois, bloqué à 1500 élèves et 68 classes, est contraint d'envoyer 150 jeunes dans d'autres établissements du canton. Les représentants politiques du Chablais demandent depuis plusieurs années l'ouverture d'un gymnase à Aigle. Et pour faire face au développement de l'Ouest lausannois, une solution provisoire a été trouvée avec les 20 classes de l'avenue de Provence. Bref, ça coince, ça craque et ça grince. On comprend dès lors que l'annonce faite hier par Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, a provoqué un soulagement de tous côtés (lire les réactions ci-dessous).

De 10 000 à 14 000 élèves

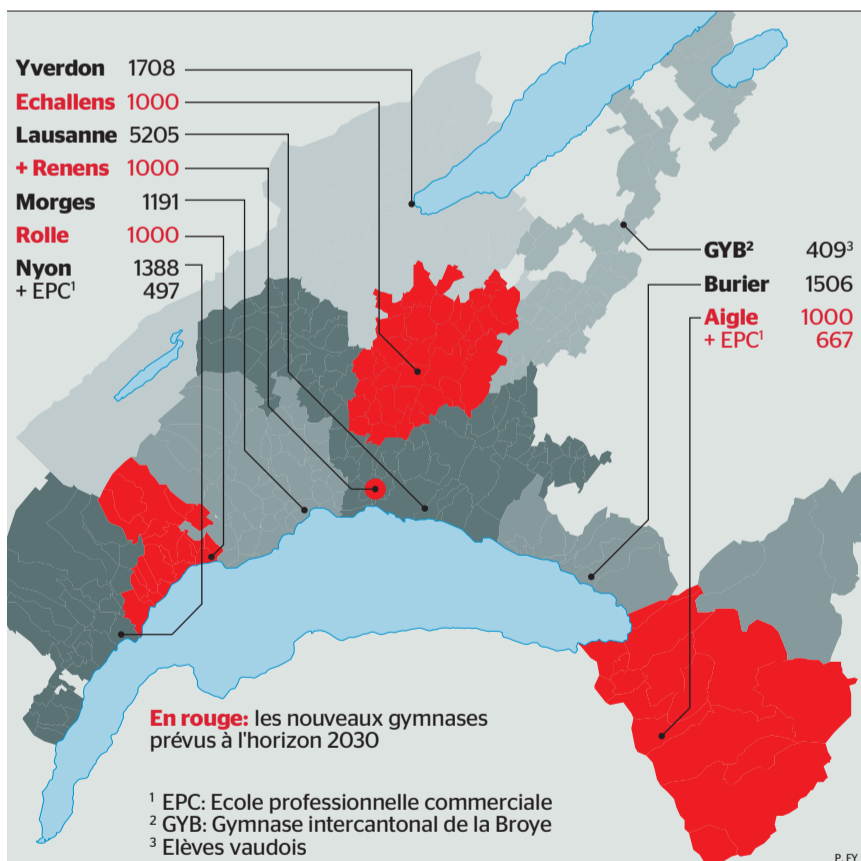
Le canton présente donc la construction de trois gymnases - à Rolle, à Aigle et à Echallens -, qui s'ajoutent à celui de l'Ouest lausannois, un projet déjà connu, dont la réalisation est prévue pour 2017. L'ouverture de 200 classes au total est planifiée, nécessitant l'engagement de 340 enseignants, un défi en soi. «Nous devons encourager leur formation», constate Séverin Bez.

Dans l'ordre d'édification, les grands travaux commenceront à Renens, en vue de la construction du Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois (CEOL), qui remplacera l'actuel gymnase Provence. Le Conseil d'Etat vient de transmettre au Grand Conseil une demande de crédit d'études de 6,6 millions de francs. L'achat du terrain, près de la gare, coûtera 7,26 millions de francs. Là aussi, le Grand Conseil devra se prononcer.



Projets
La conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon se réjouit de la démocratisation des études.
JEAN-BERNARD SIEBER/ARC

Répartition des gymnases et des élèves dans le canton



Frédéric Borloz
Syndic d'Aigle

«Cela fait des mois que l'on réclamait au canton cette planification. Nous avons été proactifs en leur proposant différents terrains. Maintenant, nous avons besoin d'un avis ferme de l'Etat et de détails, pas uniquement d'un communiqué de presse. Quoi qu'il en soit, ce sera un gros plus pour la région. Les élèves n'auront plus à faire des kilomètres pour suivre un cursus secondaire. De plus, la création de ce gymnase renforce Aigle dans son rôle de ville centre»



Yvan Nicolier
Syndic d'Echallens

«C'est une nouvelle très positive, qui bénéficiera à tout le Gros-de-Vaud. Nous ferons tout pour que ça se réalise et allons nous mettre au travail immédiatement. Nous devons désormais en tenir compte dans la révision de notre plan directeur régional, qui est en cours. On ne peut en effet pas décider d'accueillir 800 à 1000 élèves dans un lieu sans avoir mené toute une réflexion au niveau des accès et, surtout, de la planification des transports»



Jean-Noël Goël
Syndic de Rolle

«C'est une excellente nouvelle! Ce sera un plus, vu le développement démographique de la région. Cela devenait vraiment une nécessité, puisque les gymnases de Nyon et de Morges sont saturés. Par contre, nous ne savons pas encore où se situera ce nouvel établissement. La commune de Rolle n'est pas propriétaire de terrains qui seraient disponibles pour construire un gymnase. Cela nécessitera de requalifier le terrain que l'on choisira, et cela prendra du temps»

Un syndicat dénonce des classes trop pleines

«En première année, l'effectif d'une classe ou d'un cours ne dépasse pas, en principe, 24 élèves.» C'est ce que l'on peut lire à l'article 23 du règlement vaudois des gymnases. Or, selon le Syndicat des services publics (SSP), les classes étaient trop pleines à la dernière rentrée: elles étaient 53 sur 159 à crever le plafond. Le SSP stigmatise «une diminution évidente de la qualité de l'encadrement des élèves» et «exige une diminution des effectifs des classes significative et sur le long terme».

Les chiffres parlent a priori en faveur de l'inquiétude syndicale. Alors que le nombre d'élèves moyen par classe a reculé de 22,5 pendant l'année scolaire 2008-2009 à 21,55 en 2010-2011 dans l'ensemble des gymnases, il est remonté à 21,71 en 2012. Les jeunes sont toujours plus nombreux à suivre les différentes voies de l'enseignement postobligatoire. En 2005-2006, ils étaient 8707 au total (382 classes), 9842 en 2009-2010 (448 classes), 10 041 en 2010-2011 (466 classes) et 10 073 en 2011-2012, avec deux classes en moins.

Une séance a réuni au mois de janvier le SSP, une délégation des directeurs ainsi que la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), Anne-Catherine Lyon. Cette dernière tenait surtout à montrer que la situation s'est améliorée quelques mois

1/3

C'est la proportion des classes de première année, dans les gymnases du canton, qui dépassaient le plafond réglementaire de 24 élèves à la rentrée

50

C'est, en millions de francs, ce que coûtera environ la construction de chaque nouveau gymnase

après la dernière rentrée pour se stabiliser à un niveau à peu près équivalent à celui de 2010-2011. Il suffit de changements d'orientation touchant quelques dizaines de jeunes pour que le plafond de 24 élèves soit mieux respecté.

Anne-Catherine Lyon défend le travail des directeurs de gymnases confrontés au casse-tête d'une répartition complexe. «Si on tient compte de l'intérêt des élèves, il vaut mieux parfois leur éviter de prendre le train, quitte à se retrouver avec une classe de 25», souligne-t-elle.

Le SSP n'en démord pas: «Les élèves et les enseignants n'ont pas à subir pendant cinq mois des surcharges sous prétexte que la situation se «stabiliserait» plus ou moins par la suite», déclare Cora Antonioli, membre du comité SSP-enseignement. Le syndicat exige des moyens supplémentaires pour les gymnases, même si Anne-Catherine Lyon assure qu'ils n'ont cessé de croître ces dernières années.